

## BOURSES POUR LES ÉTUDIANT·E·S DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DE SCIENCES DES RELIGIONS DÉSIANT FAIRE UN SÉJOUR D'ÉTUDES DANS UNE AUTRE FACULTÉ

### PETITE BOURSE D'ÉTUDES DE LA FACULTÉ

De CHF 1'500 . - à CHF 4'500. - , selon le projet

Pour financer un séjour de courte durée (1-2 mois) durant une année académique: apprentissage linguistique ou découverte d'un contexte académique ou religieux spécifique.

**Dossier de candidature :** *curriculum vitae – lettre de motivation expliquant le rôle de ce séjour dans le cursus de formation – budget – une lettre de recommandation du professeur concerné.*

**À déposer avant le 15 janvier 2022 au Décanat de la Faculté de théologie et de sciences des religions. L'attribution sera communiquée avant mi-mars.**

### BOURSE DE GÖTTINGEN

1'600.- CHF/semestre

Financement via l'accord SEMP avec Göttingen. Durée : 2 semestres.

### BOURSE DE MANCHESTER

CHF 1'500. - par mois, avec indemnité pour frais de voyage

Offerte par l'Église évangélique réformée du canton de Vaud à un·e étudiant·e désireux·se de suivre une année académique à Manchester. Durée: 9 mois.

### BOURSE D'ENVOI

CHF 1'500. - par mois, avec indemnité pour frais de voyage

Offerte par l'Église évangélique réformée du canton de Vaud à un·e étudiant·e désireux·se de suivre une année académique à l'étranger, dans la Faculté ou l'École de son choix. Durée : 9 mois.

**Dossier de candidature pour les bourses de Göttingen, de Manchester et d'envoi:** *curriculum vitae - bref rappel de la situation académique actuelle de l'étudiant·e (avec dossier de notes) – présentation motivée de la demande, indiquant l'objectif que l'octroi de la bourse doit permettre d'atteindre. Parallèlement au dossier de candidature, un contrat de mobilité doit être établi avec le/la conseiller·ère aux études.*

**À déposer avant le 15 janvier 2022 au Décanat de la FTSR. L'attribution sera communiquée en principe avant mi-mars.**

*Pour ces trois bourses d'étude, il est possible de postuler pour un seul semestre, soit 4 mois et demi de bourse.*

La préférence sera accordée aux candidat·e·s auxquels une demande de bourse similaire auprès d'un autre organisme a été refusée.

Pour la bourse d'envoi, la préférence sera également accordée aux candidat·e·s qui choisiront une faculté d'accueil avec laquelle la FTSR a un accord (sélectionner « FTSR » dans le champ « Faculté » sur la page : <https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ec/EclStartOUT.php>)

*Pour tout renseignement supplémentaire, s'adresser au professeur Frédéric Amsler, UNIL, Anthropole, CH-1015 Lausanne (frederic.amsler@unil.ch) tél.: +41 021 692 27 15*

### AUTRES FINANCEMENT D'ÉCHANGE OCTROYÉS PAR L'UNIVERSITÉ

⇒ consulter le site: <https://applicationspub.unil.ch/interpub/noauth/php/Ec/ecstartout.php>